



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Generalsekretariat GS-EDI

Fachstelle für Rassismusbekämpfung FRB

Service de lutte contre le racisme

Rapport 2011

Janvier 2012

Sommaire

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
2.1	Introduction	4
2.2	Contexte.....	4
2.3	Intégration & discrimination	5
2.4	Administration et police	6
2.5	Villes & quartiers – <i>Projets urbains</i>	6
2.6	Monde du travail.....	7
2.7	Jeunesse et éducation	7
2.8	Droit & discrimination	8
2.9	Monitoring & rapports.....	9
2.10	Religion	9
2.11	Rapports au niveau international.....	10
2.12	Affaires politiques.....	10
3	Subventions	10
3.1	Vue d'ensemble des projets	11
3.2	Aperçu financier	12
3.3	Répartition par région linguistique	13
3.4	Répartition régionale	13
3.5	Types de projet	14
3.6	Rayon d'action	14
3.7	Petits projets	15
3.8	Projets scolaires.....	15
4	Relations publiques	17
5	Cours de formation	18
6	Service spécialisé Extrémisme dans l'armée	18
7	Perspectives 2012	20

1 Bref point de la situation

Stratégie d'intégration et protection contre la discrimination

La protection contre la discrimination est une tâche transversale qui doit être intégrée dans tous les domaines de la société.

Des démarches importantes en ce sens ont été entreprises en 2011 :

- Dans le rapport du Conseil fédéral du 5 mars 2010 sur la politique d'intégration et dans le rapport du 23 novembre 2011 sur la mise en œuvre du plan d'intégration de la Confédération et des cantons, il est explicitement arrêté que l'encouragement de l'intégration doit aller de pair avec la lutte contre la discrimination. La mission du SLR est d'accompagner l'aménagement des programmes d'intégration sur ce point.
- Le programme interdépartemental *Projets Urbains* (PU) est prolongé avec une deuxième phase allant de 2012 à 2015. Dès 2012, onze projets de quartier sélectionnés à la suite d'un appel d'offre en 2011 seront soutenus financièrement et accompagnés dans leur développement de quartier. La participation de la population migrante fait partie de l'approche intégrative dans le cadre d'un développement efficace des quartiers.
- Une première phase du dialogue mené depuis 2010 avec la population musulmane de Suisse s'est achevée par la publication d'un document final élaboré en commun, dont le Conseil fédéral a pris connaissance.
- En 2011, ce sont essentiellement des employés de l'administration publique en Suisse romande et en Suisse alémanique qui se sont intéressés au cours de formation continue « Le droit contre la discrimination raciale ».

En novembre 2011, trois représentants de l'OSCE pour la promotion de la tolérance se sont rendus en Suisse afin de s'informer des efforts déployés pour lutter contre la discrimination des musulmans, des chrétiens et des juifs. Le vaste programme, qui comprenait une rencontre avec des représentants des administrations fédérale et cantonale, de la recherche, des commissions extraparlimentaires, des ONG et des communautés religieuses a été préparé conjointement par le SLR et le DFAE.

Sur les 79 requêtes d'aides financières pour des projets déposés en 2011, 61 ont obtenu des subsides. L'enveloppe budgétaire des subventions allouées à hauteur de quelque 900 000 francs a été presque totalement utilisée. Une évaluation détaillée des subsides en faveur des projets scolaires gérés par la Fondation Education et développement FED a donné les résultats suivants :

« Les thèmes de la prévention du racisme et des droits humains sont jugés pertinents, mais ils sont en concurrence avec de nombreux autres thèmes sociétaux importants. Dans le contexte scolaire actuel, les objectifs des aides financières restent adéquats mais complexes. Les personnes interrogées voient toutefois les projets d'un œil très favorable et leur attribuent des effets tout à fait positifs. La mobilisation des enseignants et enseignantes ou des responsables de projets est décisive pour que les écoles puissent « intégrer » les thèmes du racisme et des droits humains grâce aux aides financières. Mais le défi majeur reste de consolider ces effets et de les étendre à d'autres écoles. » (*texte original en allemand, traduction GS-EDI*).

Ces réflexions conclusives peuvent s'appliquer à l'ensemble des subventions accordées par le SLR.

2 Domaines d'activité

2.1 Introduction

Le SLR doit, d'une part, contribuer à élaborer la politique de la Confédération en matière de prévention de la discrimination et du racisme et de promotion des droits humains, et, d'autre part, la mettre en œuvre. Il est responsable de la promotion des activités afférentes aux niveaux fédéral, cantonal et communal sur les plans technique et financier.

Sa mission est d'intégrer systématiquement ces thèmes dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de l'Etat. Dans un système politique caractérisé par le fédéralisme et la subsidiarité comme celui de la Suisse, même les revendications centrales de la société sont rarement mises en œuvre par le biais de programmes nationaux d'action. Il faut plutôt élaborer pas à pas, en collaboration avec les différents niveaux de l'Etat et les nombreuses institutions compétentes, des procédures spécifiques pour chaque domaine d'activité. Si une coopération fructueuse s'est établie sur le plan technique, il s'agit de la sauvegarder aussi sur le plan politique. Cette manière de procéder, qui va de soi pour la Suisse, est particulièrement valable pour un thème transversal comme la lutte contre la discrimination.

Mais cette manière de procéder est souvent en butte à la critique d'institutions engagées de la société civile nationale et internationale et de commissions extraparlimentaires. L'expliquer et la défendre devant des organes internationaux d'observation et de contrôle représente un défi constant.

Par ailleurs, il faut tenir compte dans la mesure du possible des remarques et exigences formulées par les organes internationaux de contrôle car leur mission est d'observer et de juger, en comparaison transversale avec d'autres pays, la mise en œuvre des obligations contractées par la Suisse.

La Confédération a créé des organes supplémentaires qui permettent une évaluation indépendante de la situation : les commissions extraparlimentaires. Celles-ci ont pour mission d'informer, de sensibiliser et si nécessaire d'interpeller le public et les autorités. Elles sont chargées d'observer la situation d'un œil critique en impliquant la société civile, d'élaborer des propositions et de formuler des exigences à l'égard des instances politiques. Elles doivent notamment exhorter le Conseil fédéral et l'administration à agir et à se mobiliser pour mettre à disposition les ressources nécessaires.

2.2 Contexte

Le SLR élabore des mesures de prévention dans tous les domaines de la vie sociale. Lorsque cela s'avère nécessaire et opportun, il réalise des projets seul ou en collaboration avec d'autres services et propose aux autorités, aux organisations de la société civile et aux particuliers son soutien professionnel. Il peut soutenir financièrement des projets contre le racisme et en faveur des droits humains. Ses activités sont réglées dans l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit les tâches incombant au Service de lutte contre le racisme comme suit :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets;
- e. il coordonne les projets de tiers;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Pour remplir sa mission, le SLR disposait en 2011 de quatre postes (correspondant à 270% de postes) et d'un poste de stagiaire. Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée compte pour sa part un poste à mi-temps (50%).

Le SLR coordonne ses activités avec différents offices fédéraux et commissions extraparlimentaires, avec les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes.

Il existe une commission extra-parlementaire explicitement active dans le domaine du racisme : la *Commission fédérale contre le racisme CFR*. Elle est chargée d'évaluer la situation en Suisse d'un œil critique et d'accompagner et de conseiller les autorités dans le domaine du racisme. En plus de la sensibilisation, le Conseil fédéral lui a confié le mandat d'observer régulièrement les cas relatifs à la norme pénale contre le racisme (art. 261^{bis} CP) jugés par les tribunaux et l'a dotée de la fonction de médiatrice (Ombuds) en cas de conflits.

Nous donnons ci-après un aperçu succinct de quelques-unes des activités du SLR.

2.3 Intégration & discrimination

Le 23 novembre 2011, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la mise en œuvre du plan d'intégration élaboré avec le concours des cantons. Il y relève notamment ceci¹ :

Une bonne intégration requiert la volonté tant de la part des immigrants que de celle de la société qui les accueille. On attend des personnes étrangères qu'ils s'efforcent activement de s'intégrer en veillant à assurer par eux-mêmes leur subsistance, en respectant le droit et l'ordre public et en étant capables de communiquer dans la vie quotidienne. En revanche, l'encouragement à l'intégration est peine perdue si les immigrants sont exclus et défavorisés. C'est pour cette raison que la protection contre la discrimination doit faire partie intégrante de l'encouragement à l'intégration.

L'encouragement à l'intégration touche toutes les situations de l'existence et se fait in situ par exemple dans les crèches et les écoles, sur le lieu de travail, dans les quartiers et au sein des associations. Il se concrétise principalement dans les structures ordinaires et relève de leur domaine de compétence. En élaborant une stratégie commune, la Confédération et les cantons entendent renforcer ce modèle prometteur d'encouragement à l'intégration dans les structures ordinaires. L'intégration ne sera effective que si l'économie et la société civile, comme les associations et d'autres organisations, notamment celles d'immigrés, y collaborent activement.

S'agissant de la protection contre la discrimination, il faut par ailleurs conseiller les institutions des structures ordinaires et proposer aux personnes victimes de discrimination conseils et soutien professionnels.

Le SLR a pour mission d'accompagner ces travaux placés sous la responsabilité de l'*Office fédéral des migrations ODM*. A l'occasion de 7 colloques et ateliers, il a informé les collaborateurs et collaboratrices des bureaux d'intégration cantonaux et communaux ainsi que ceux des services spécialisés pour l'intégration, et élaboré en commun avec eux des objectifs et des indicateurs pour le développement de la protection contre la discrimination aux niveaux cantonal et local. De nombreux cantons utilisent ces bases comme lignes directrices pour élaborer leur politique de protection contre la discrimination. Le SLR offre son soutien professionnel pour la mise en œuvre de cette dernière.

Pour accompagner les délégués à l'intégration des villes et des cantons dans leur travail, le SLR propose, avec le concours de l'ODM et de la *Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)*, un coaching professionnel. Comme en 2011, ces travaux seront au centre des activités de toute l'équipe du SLR en 2012.

¹ Cf. Communiqué de presse.

2.4 Administration et police

Depuis plusieurs années, le SLR propose aux corps de police cantonaux et communaux et aux écoles de police son soutien pour la conception et la réalisation de cours de formation continue. Bon nombre de ces cours ont déjà été intégrés dans les offres de formation standards des corps de police. En voici un bref aperçu :

- La police cantonale de Zurich (Kapo) a réalisé en 2011, à titre d'essai pilote, dans le cadre des formations de base pour les assistants et assistantes de sécurité à l'aéroport de Zurich et les collaborateurs et collaboratrices de la prison de la police, un bloc sur le thème de la compétence interculturelle. Ce module sera définitivement intégré dans le programme de formation à partir de 2012.
- La police municipale de Zurich (Stapo) a réalisé au cours des quatre dernières années un module de formation continue « Compétence interculturelle ». Le cours sera remanié pour être mieux positionné dans le processus organisationnel. Il continuera à faire l'objet d'une journée de formation dans le cadre du premier CR.
Le commandant de la Stapo a fait très clairement comprendre à ses subordonnés qu'il ne tolérerait aucune forme de racisme. Dans cet esprit, la Stapo organise aussi une table de discussion avec les ONG intéressées.
- Au terme d'un projet réalisé avec le service de la jeunesse de la police municipale de Winterthur, il est prévu de reprendre la thématique au moyen d'un nouvel outil de e-learning qui s'adressera à l'ensemble du corps de police.
- La police de Lucerne propose depuis trois ans une journée de formation continue à l'intention des policiers qui ont suivi une formation de base. Cet enseignement est dispensé par le commandant lui-même avec le concours de spécialistes externes (Tikk). En 2011, tous les membres du corps de police ont suivi un cours de sensibilisation traitant du profilage racial et ethnique.
- A la police municipale de Chur (Stapo), la thématique a été abordée dans le cadre d'une manifestation réunissant tous les collaborateurs et collaboratrices. Depuis trois ans, l'Institut suisse de police propose un cours de trois jours aux cadres inférieurs de tous les corps. Ce sujet a aussi été abordé, dans le cadre d'une séquence de deux heures, lors du cours sur la prise d'otages organisé tous les deux ans par l'Institut.
- A l'Ecole de police de la Suisse orientale, le module « Compétence interculturelle » a été intégré dans la formation de base et déjà réalisé à quatre reprises. En 2011, il a été proposé pour la première fois sous une forme élargie et spécialement adaptée aux expériences faites par les membres de ce corps : lors du stage pratique, les aspirants doivent établir un rapport traitant d'un cas auquel ils ont été confrontés et le remettre à l'école. Ces cas servent de base de réflexion dans le cadre d'un séminaire d'une demi-journée.
- A l'Académie de police de Savatan, le sujet a été proposé à titre d'essai par un prestataire externe (LICRA). Des réflexions sont en cours pour intégrer ce sujet dans le programme de formation proposé par l'école.

Des formations continues ciblées ont également lieu dans le canton de Neuchâtel et des entretiens visant à organiser des formations continues sont en cours avec les corps d'un autre canton et de deux autres communes.

2.5 Villes & quartiers – Projets urbains

Dans le cadre du programme interdépartemental Projets urbains PU, les projets de développement de quartiers reçoivent un soutien financier et technique dans le but d'améliorer durablement la qualité de vie dans les quartiers présentant des besoins particuliers, et de créer des conditions propices à l'intégration sociale.

Différents services fédéraux le soutiennent sous la responsabilité de l'Office fédéral du développement territorial ARE : l'Office fédéral des migrations ODM, l'Office fédéral du logement OFL, l'Office fédéral du sport OFSPO, la Commission fédérale pour les questions de migration CFM et le SLR.

Onze projets de développement de quartier ont participé à une première phase pilote du programme, qui allait de 2008 à 2011. Le SLR s'est notamment investi pour que la participation des personnes migrantes au projet de quartier et la prévention de conflits soient dûment pris en compte tout au long du processus. Toutes les personnes participantes du projet, partenaires sur le terrain et offices concernés, ont pris de plus en plus conscience de l'importance primordiale de ces deux aspects (participation et prévention de conflits) au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Sur la base de l'évaluation de cette première phase pilote, les services fédéraux impliqués (excepté l'OFSP) ont décidé de prolonger de quatre ans la durée de ce programme (deuxième phase pilote, allant de 2012 à 2015). Un nouvel appel d'offres en 2011 a permis de sélectionner onze nouveaux projets parmi des villes de petite ou moyenne importance et dans des agglomérations. Ces villes s'efforcent d'atteindre les objectifs suivants : élaboration d'une approche méthodique globale visant à encourager la mobilisation de la population et la coordination entre les différents domaines politiques et à mettre durablement en place des structures de collaboration. Les processus participatifs, y compris le traitement des conflits potentiels, doivent être explicitement traités dans la conception du projet qui doit aussi prévoir et mettre à disposition le temps, les ressources humaines et financières nécessaires.

Conformément à la proposition du Conseil fédéral (ACF du 23 novembre 2011), le Programme Projets urbains devrait être pérennisé dans les structures ordinaires au terme des deux phases pilotes.

Les projets présentés n'ont pas pu être tous acceptés dans le cadre du Programme PU. Pour certaines localités dans lesquelles, selon les informations fournies par les responsables de projet, des problèmes d'intégration se posent, le SLR a l'intention de proposer des offres spécifiques et ciblées, en partie en collaboration avec la Commission fédérale pour les questions de migration CFM.

L'initiative *Villes contre le racisme* lancée en 2004 par l'UNESCO a pour but d'établir un réseau de villes qui se mobilisent ensemble efficacement contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. Le SLR soutient les six villes suisses membres de la coalition, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Winterthur et Zurich, en leur accordant une aide professionnelle et en subventionnant des projets.

2.6 Monde du travail

La discrimination fondée sur des critères comme le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ou un handicap est une réalité dans le monde du travail. Différentes mesures ont déjà été prises ou sont à l'essai pour traiter et éliminer ces discriminations.

Le SLR a publié début 2011 l'étude « Lutte contre la discrimination à l'embauche – Les mesures volontairement mises en œuvre par les employeurs en Suisse », qui existe en français et en allemand. Commandée conjointement par le *Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées* BFEH et le *Secrétariat d'Etat à l'économie* SECO au *Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population* SFM, elle propose une vue d'ensemble des mesures et instruments destinés à prévenir la discrimination dans l'accès au marché du travail.

La situation économique généralement tendue a malheureusement fait que les efforts consentis par les partenaires sociaux dans ce domaine sont devenus moins prioritaires. Le SLR est en discussion avec différents syndicats pour présenter et thématiser des exemples de sensibilisation à la discrimination dans leur publications et pour intégrer la thématique auprès de leurs organisations de formation continue. Des discussions portant sur une offre de formation continue à l'intention des conseillers et conseillères en orientation sont également en cours au niveau national.

2.7 Jeunesse et éducation

L'éducation aux droits humains permet aux jeunes de lutter pour leurs droits et ceux des gens de leur entourage et de se défendre contre les préjugés et la discrimination. Le SLR

alloue des aides financières à des projets scolaires contre le racisme et en faveur des droits humains (voir chap. 3) et participe aux travaux de la *Fondation Education et développement* (FED), conjointement avec le *Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées* BFEH, la *division politique IV Sécurité humaine* du *Département fédéral des affaires étrangères* (DFAE) et la *Commission fédérale pour les questions de migration* CFM.

L'éducation aux droits humains, tant sous forme de connaissances que de savoir-faire, a été intégrée dans le *Plan d'études romand*. Le *Lehrplan 21* des cantons de Suisse alémanique prévoit lui aussi d'inclure les droits humains en tant que thème supradisciplinaire, par exemple dans le cadre de *l'éducation en vue du développement durable* EDD.

Le *programme de mesures* EDD soutenu par différents offices fédéraux² se fonde sur un mandat constitutionnel et correspond à la volonté des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Le SLR soutient financièrement les projets visant à inclure l'EDD dans le *Lehrplan 21* de la Suisse alémanique et ceux qui visent à l'inclure dans la formation initiale et continue des enseignants et enseignantes.

Le SLR est également représenté au sein du Conseil de la *Fondation Education et développement* FED. En 2011, il a été décidé de fusionner d'ici 2013 la FED et la *Fondation suisse d'éducation pour l'environnement FEE* pour en faire une agence spécialisée EDD. Ce nouveau centre national de compétence aura un rôle accru dans le soutien aux écoles et au corps enseignant pour l'éducation aux droits humains et le traitement du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de la discrimination.

En novembre 2011, le Conseil fédéral a mis en consultation la loi sur la formation continue. Cette loi met en œuvre le mandat constitutionnel de formation continue, renforce l'apprentissage tout au long de la vie et encourage la qualité et la transparence des offres de formation continue. Il ne faut toutefois pas négliger ce faisant le potentiel mais aussi les défis que représente un quart de la population suisse, à savoir les étrangers, dans le domaine de la formation continue. Lors des travaux préliminaires, le SLR et l'ODM se sont mobilisés pour que l'on en tienne compte.

La Confédération, les villes et les communes ont lancé début 2011 le programme national de prévention « Jeunes et violence », qui doit créer la base nécessaire à une prévention efficace en Suisse. Les activités se déploieront à deux niveaux opérationnels principaux : l'apprentissage réciproque dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la violence des jeunes et l'échange et la transmission du savoir-faire acquis. Dans le groupe de pilotage composé paritairement, le SLR défend les questions d'intégration, de lutte contre la discrimination et le racisme, celles et de prévention de la violence des extrémistes.

2.8 Droit & discrimination

Si l'on veut améliorer la protection contre la discrimination, il faut certes faire un travail de sensibilisation et de prévention, mais aussi prendre des mesures au niveau législatif. La norme pénale antiraciste ne couvre que les délits spécifiquement racistes. Il existe cependant d'autres instruments juridiques ne traitant pas spécifiquement du racisme qui sont encore trop peu connus et de ce fait moins invoqués, parfois aussi par peur pour les victimes de devoir subir de longues procédures. C'est ce que constate le Conseil fédéral dans son rapport sur la politique d'intégration. Il demande que la connaissance de ces instruments soit largement communiquée et diffusée et que l'on aide les personnes concernées à faire valoir leurs droits.

² Office fédéral du développement territorial ARE, Office fédéral de l'environnement OFEV, Office fédéral de la santé publique OFSP, Office fédéral de la formation et de la technologie OFFT, Direction du développement et de la coopération DDC, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER, Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur DFI.

En 2011, le SLR a poursuivi son travail de sensibilisation en proposant dans toute la Suisse des cours de formation continue axés sur le « Guide juridique Discrimination raciale » paru en 2009. (voir ci-après, point 5)

2.9 Monitoring & rapports

Le SLR est chargé, au niveaux national et international, d'observer la situation en Suisse et d'en faire rapport (art. 3/f de l'ordonnance). A cet effet, il est prévu de publier tous les deux ans un rapport de monitoring présentant aux autorités et au public la situation dans le domaine du racisme et les mesures antiracistes adoptées en Suisse. Ce rapport servira de base au processus international de « reporting » pays par pays.

Les travaux préparatoires à cette tâche complexe occupent le SLR depuis plusieurs années. Des changements intervenus au sein de l'équipe l'ont empêché de poursuivre ces travaux en 2011 comme prévu. Un premier rapport pilote sera publié à l'automne 2012. Pour compléter cette liste d'informations existantes, une enquête périodique sur les attitudes racistes et xénophobes en Suisse sera mise en place. Elle servira à établir un relevé représentatif des attitudes racistes et discriminatoires et de l'opinion concernant les mesures antiracistes prises en Suisse. Au cours d'une phase pilote, trois enquêtes seront réalisées tous les deux ans auprès d'un échantillon de 1000 Suisses et Suissesses et de 600 étrangers. Ce sondage est développé, accompagné et financé en étroite collaboration avec d'autres services de l'administration fédérale³.

2.10 Religion

La religion peut être une raison - et un motif - de discrimination. Au cours de ces dernières années, le rejet global de l'islam et en particulier de personnes considérées comme musulmanes a augmenté. Les jeunes en particulier sont touchés par cette forme de discrimination lié au rejet de l'islam, dans leur recherche d'une place d'apprentissage ou de travail. Ils sont confrontés à des préjugés et ont plus de difficultés à accéder au monde du travail. Le SLR traite cette problématique en étroite collaboration avec d'autres services compétents de la Confédération et avec des partenaires externes.

A la suite du rejet de l'initiative sur la construction de minarets, des rencontres régulières avec des ressortissants suisses et étrangers de confession musulmane et de pratiques religieuses diverses ont eu lieu depuis 2010. Un document de travail présentant les valeurs communes et contenant des propositions de sujets pour les entretiens à venir a été rédigé en collaboration avec les représentants de quatre offices fédéraux⁴. Ce document, dont le Conseil fédéral a pris connaissance le 16 novembre 2011, énumère aussi les domaines dans lesquels la Confédération peut intervenir concrètement et qui montrent comment elle peut mieux tenir compte des besoins des personnes musulmanes en se fondant sur le travail d'intégration basé aujourd'hui déjà sur la réciprocité. Dans le domaine de compétences du DFI, il s'agit par exemple de la politique de la santé et de celle de la jeunesse, tandis que dans celui du SLR, il s'agit du soutien aux projets allant dans ce sens et des contacts avec les musulmans membres de l'armée suisse.

A l'instigation du SLR et sous l'égide du *Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche* SER, des entretiens dirigés par la *Conférence des recteurs des Universités suisses* CRUS ont lieu pour discuter des possibilités d'offres de formation continue à l'intention des enseignants islamistes.

³ *Division politique IV Sécurité humaine du DFAE, Office fédéral de la statistique OFS, Direction du droit international public DDIP, Office fédéral des assurances sociales OFAS, Office fédéral de la police fedpol, Service d'analyse et de prévention SAP (devenu ensuite Service de renseignement de la Confédération SRC), Office fédéral des migrations ODM, Commission fédérale pour les questions de migration CFM, Commission fédérale contre le racisme CFR*

⁴ *Office fédéral des migrations ODM (en charge du dossier), Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral des affaires étrangères DFAE, SLR/SG-DFI*

Le SLR informe les visiteurs étrangers (représentants des organisations internationales, politiciens, journalistes) de la situation en Suisse, des défis et problèmes rencontrés et des mesures adoptées pour y remédier. Cela dans le but de présenter les particularités de la Suisse et de minimiser les atteintes à la réputation de cette dernière.

En 2011, la Suisse a reçu les trois représentants personnels de l'OSCE pour la promotion de la tolérance et la lutte contre le racisme, la discrimination des religions chrétiennes et l'intolérance à l'égard des musulmans. Dans le cadre du programme conçu par le SLR en collaboration avec le DFAE, ces représentants ont rencontré des représentants des autorités fédérales et cantonales, du *Centre de compétence suisse pour les droits humains* CSDH, de la recherche, de la *Commission fédérale contre le racisme* CFR, de la *Commission fédérale pour les questions de la migration* CFM, d'ONG et des communautés religieuses.

2.11 Rapports au niveau international

Le SLR participe à la rédaction des rapports périodiques adressés aux organes internationaux de contrôle, prend part à des délégations chargées de défendre la position de notre pays et organise les visites en Suisse des organisations correspondantes ou de leurs délégations et de leurs rapporteurs.

En 2011, les travaux du SLR se sont focalisés sur l'élaboration d'informations et de rapports succincts : mise en œuvre des exigences de l'ECRI, des Pactes I et II de l'ONU, du Conseil des droits de l'Homme, de la Convention du Conseil de l'Europe sur les droits des minorités ; travaux de suivi destinés à renforcer et à mettre en œuvre les décisions prises lors de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban en 2001 ; contributions au rapport de la Suisse sur la Convention des droits de l'enfant ; informations à l'OSCE sur les crimes haineux (*hate crimes*), les activités contre l'antisémitisme et la commémoration de l'Holocauste ; dialogues sur les droits humains du DFAE. A côté de cela, les travaux d'élaboration du septième, huitième et neuvième rapport périodique présenté par la Suisse au Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale ont commencé ; ils devraient être achevés en 2012.

Vu la précarité des ressources humaines dont il dispose à l'heure actuelle, le SLR ne peut participer que de manière sélective à des manifestations internationales où il pourrait être utile que la position de la Suisse soit mieux et plus visiblement représentée.

2.12 Affaires politiques

Conformément à sa fonction de service spécialisé de la Confédération, le SLR a pris position sur des affaires relevant des domaines du travail, de la jeunesse, de la violence, de la sécurité, de la formation et de la politique des étrangers ou d'asile.

3 Subventions

Le SLR apporte son soutien technique et financier à des organisations et à des particuliers dans la réalisation de leurs projets de sensibilisation, de prévention et d'intervention (développement, accompagnement et évaluation de projets). Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents acteurs et partenaires de projet.

Les projets présentés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles et des particuliers peuvent être soutenus financiè-

rement, conformément aux conditions posées par l'ordonnance sur les projets en faveur des droits humains et de la lutte contre le racisme⁵.

En 2011, le SLR disposait pour ce faire d'un budget global à hauteur de 913 000 francs.

Sur cette somme, 155 000 francs ont été utilisés pour des projets relevant directement du mandat du SLR et réalisés en étroite collaboration avec des services de la Confédération, des cantons ou des communes.

- La priorité a été donnée en premier lieu aux travaux liés à l'observation et aux rapports : phase pilote de cinq ans de l'enquête « Vivre ensemble en Suisse » (20 000), dont la responsabilité est assumée conjointement avec plusieurs autres offices fédéraux, travaux liés au rapport du monitoring de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme en Suisse (10 000) et évaluation ciblée de la statistique de la criminalité publiée depuis 2010 (5 000).
- L'accent a ensuite été mis sur la mobilisation en faveur de la sensibilisation, de la prévention et de l'élimination du racisme structurel dans les administrations publiques, sur le travail de la police (60 000) et sur le programme des projets de quartiers Projets urbains (50 000).
- Pour finir, le SLR a participé à hauteur de 10 000 francs à la formation continue en gestion de projets destinée aux responsables de projets qui a été proposée en collaboration avec l'OFFT et le BFEH.

Pour les projets pouvant bénéficier d'un soutien financier dans le cadre des appels d'offres annuels, il restait donc 735 000 francs.

Sur cette somme, 1/3 (pour 2011 cela équivalait à 310 000 francs) étaient consacrés aux projets scolaires. Ceux-ci sont évalués et accompagnés par la *Fondation Education et développement* FED, en accord avec la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique* CDIP. Ces travaux sont rémunérés à hauteur de 100 000 francs.

En 2011, le SLR disposait donc de 210 000 francs pour les aides financières aux projets scolaires, et de 425 000 francs pour les autres projets.

Il est possible de faire une recherche ciblée de projets bénéficiant d'aides financières dans la banque de données de projets sur le site Internet du SLR, en opérant une sélection par nom, langue, région, portée, genre de projet, date de début du projet et par catégorie (> Aides financières > Projets soutenus > Banque de données des projets).

3.1 Vue d'ensemble des projets

Sur les 79 projets déposés au total en 2011, 61 ont obtenu un soutien, ce qui correspond à un taux d'acceptation moyen de 77 %.

Au cours de ces dernières années, le taux d'acceptation a été en augmentation constante grâce à la bonne communication et aux conseils prodigués par le SLR et la FED. Souvent, les responsables cherchent le contact dès la phase de conception du projet ou soumettent des ébauches de projets ou des avant-projets pour en discuter.

Décision	Nombre en 2011	% ⁶	Nombre en 2010	%
Acceptés	61	77 %	65	67 %
Rejetés	7	9 %	12	13 %

⁵ Ordonnance du 14 octobre 2009 sur les projets en faveur des humains et de la lutte contre le racisme (RS 152.21)

⁶ Pourcentage arrondi à deux décimales, raison pour laquelle il peut y avoir des écarts.

Reportés	1	1 %	2	2 %
Retirés	7	9 %	13	13 %
Rejetés pour vice de forme	3	4 %	5	5 %
Total	79	100 %	97	100 %

En 2011 comme les deux années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre une décision du DFI.

3.2 Aperçu financier

	2011	2010	2009	2008
Projets (budget total > Fr. 10'000.-)	31	36	28	29
Petits projets (budget total ≤ Fr. 10'000.-)	13	7	13	13
Projets scolaires	17	22	23	18
Total	61	65	64	60

Le budget à disposition pour 2011 n'a pas été totalement utilisé. A fin 2011 le budget présentait un solde de 30 000 francs.

Le montant total des subsides alloués en 2011 s'est élevé à 639 550 francs. Dans cette somme sont également compris les versements effectués pour les projets ayant reçu une subvention sur plusieurs années. Dans ce cas, les sommes sont versées en tranches, selon un calendrier précis. Le montant annuel des subsides comprend donc également les versements accordés à des projets approuvés les années précédentes.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics aux niveaux cantonal et communal, œuvres d'entraide, fondations et particuliers) sont largement supérieurs à ceux de la Confédération. La part du montant accordé par le SLR au budget total des projets a encore diminué par rapport aux années précédentes, passant à 17 %. Cette part a aussi diminué pour la première fois pour les petits projets, bien que ces derniers aient besoin d'un subside plus important en raison de leur budget plus modeste et de la durée plus brève du projet.

2011	Soutien SLR	Budget du projet	Part SLR en %
Projets (<i>budget total > Fr. 10'000.-</i>)	414'000	3'185'000	13 %
Petits projets (<i>budget total ≤ Fr. 10'000.-</i>)	25'300	98'823	26 %
Projets scolaires	200'250	490'140	41 %
Total/Moyenne	639'550	3'773'963	17 %

2010	Soutien SLR	Budget du projet	Part SLR en %
Projets (<i>budget total > Fr. 10'000.-</i>)	486'400	3'155'034	15 %
Petits projets (<i>budget total ≤ Fr. 10'000.-</i>)	10'400	37'416	28 %
Projets scolaires	217'400	444'910	49 %
Total/Moyenne	714'200	3'637'360	20 %

3.3 Répartition par région linguistique

La part des projets proposés par la Suisse romande était supérieure au pourcentage correspondant de la population (21 projets, soit 34 %). Le nombre de projets émanant de la Suisse italophone a par contre baissé, passant à 7 % (4) des projets soutenus, mais correspond toujours plus ou moins au pourcentage de la population.

Langue	Nbre 2011	%	Nbre 2010	%
D	36	59 %	38	59 %
F	21	34 %	22	33 %
I	4	7 %	5	8 %
Total	61	100 %	65	100 %

3.4 Répartition régionale

La répartition régionale⁷ est restée pratiquement identique à celle de l'année précédente. La plupart des projets viennent toujours de l'Espace Mittelland, de la région lémanique et de Zurich.

Région	Nombre 2011	%	Nombre 2010	%
Espace Mittelland	17	28 %	19	30 %
Région lémanique	16	26 %	16	24 %
Suisse du Nord-Ouest	5	8 %	4	6 %
Suisse orientale	6	10 %	5	8 %
Tessin	4	7 %	5	8 %
Suisse centrale	5	8 %	6	9 %
Zurich	8	13 %	10	15 %
Total	61	100 %	65	100 %

⁷ Les régions correspondent au découpage de l'OFS: *région lémanique*: GE, VD, VS; *Espace Mittelland*: BE, FR, NE, SO, JU; *Suisse du Nord-Ouest*: AG, BL, BS; *Suisse orientale*: AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG; *Suisse centrale*: LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

3.5 Types de projet

Les projets du domaine éducatif restent les mieux représentés (23 %), mais leur nombre a diminué de façon significative par rapport à l'année précédente. En 2011 également, le nombre des projets du type « manifestation » et « communication interculturelle » a été considérable. La catégorie « prévention du racisme et de la violence » a encore augmenté.

L'éventail des projets bénéficiant d'un soutien est large. Pour ne citer que quelques exemples : il y a eu par exemple un atelier sur la diversité religieuse et philosophique, des manifestations sur l'apartheid en Afrique du Sud, l'élaboration de matériel didactique contre l'extrémisme et la xénophobie pour les écoles, un projet de lutte contre les préjugés et la discrimination entre les pensionnaires et les employés d'un home médicalisé, une pièce de théâtre interactive avec les écoliers d'une école professionnelle ainsi que de nombreux projets réalisés dans le cadre de la semaine d'action contre le racisme.

Type de projet	Nombre 2011	%	Nombre 2010	%
Expositions	6	10 %	3	5 %
Education	14	23 %	29	45 %
Communication interculturelle	8	13 %	7	11 %
Matériel didactique / Publications	5	8 %	1	1 %
Mise sur pied d'une organisation	2	3 %	2	3 %
Prévention du racisme et de la violence	9	15 %	4	6 %
Sport	-	-	2	3 %
Theâtre	4	7 %	4	6 %
Manifestations	13	21 %	13	20 %
Total	61	100%	65	100 %

3.6 Rayon d'action

La ventilation en fonction du rayon d'action montre que les projets locaux et régionaux (intercantonaux) restent les plus nombreux, bien qu'en 2011 une nouvelle catégorie ait été introduite afin de faire un relevé à part des efforts consentis au niveau cantonal.

2011	Total	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
<i>Local</i>	23	10	10	3
<i>Cantonal</i>	2	1	1	-
<i>Régional (supracantonal)</i>	21	14	6	1
<i>National</i>	15	11	4	-
Total	61	36	21	4

2010	Total	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
Local	24	8	13	3
Régional	25	17	6	2
National	16	13	3	-
Total	65	38	22	5

3.7 Petits projets

Les petits projets dont le budget total ne dépasse pas 10 000 francs reçoivent du SLR une subvention de 5 000 francs au maximum.

	Nombre 2011	%	Nombre 2010	%
Projets (budget total > Fr. 10'000.-)	31	51 %	36	54 %
Petits projets (budget total ≤ Fr. 10'000.-)	13	21 %	7	10 %
Projets scolaires	17	28 %	22	36 %
Total	61	100 %	65	100 %

Bien que le nombre de projets ait pratiquement doublé (13, soit 21 % des projets acceptés), le montant des subventions allouées n'a été que de 25 300 francs.

Par rapport à leur modeste budget, les petits projets génèrent des coûts administratifs élevés. Cela s'explique par le fait que ces projets sont souvent présentés par de petits groupes, des associations, des jeunes ou des classes d'école et que le travail bénévole y est important. Comparativement à leur budget, ils mobilisent davantage de personnes à collaborer activement, contribuant ainsi dans une large mesure à une confrontation concrète avec le racisme.

3.8 Projets scolaires

En accord avec la CDIP, la *Fondation Education et Développement* FED se charge pour le compte du SLR de l'évaluation, du suivi et de la gestion administrative des projets scolaires dans le *domaine de la prévention du racisme* et dans le *domaine de l'éducation aux droits humains*. Pour rendre ses décisions (soutien ou non aux projets proposés), la FED s'appuie sur une commission d'experts externes.

En 2011, 17 projets dans le domaine *de la prévention du racisme* ont été acceptés et ont obtenu au total 200 250 francs.

91 951 francs ont été alloués à 12 projets dans le cadre des subventions accordées à *l'éducation aux droits humains*, ce qui a nettement augmenté le nombre de projets acceptés dans ce domaine par rapport à l'année précédente.

Sur les 17 projets proposés dans le domaine *de la prévention du racisme*, 10 l'ont été par des écoles ou d'autres instituts de formation, 6 par des ONG et 1 par un atelier de théâtre. 9 venaient de Suisse alémanique (montant : 128 700), 4 de Suisse romande (montant : 55 300) et 4 du Tessin (montant : 16 050).

Parmi les projets de formation aux droits humains, 4 projets venaient de Suisse romande (montant : 36 680), 6 de Suisse alémanique (montant : 33 271) et 2 du Tessin (montant : 20 000).

20 projets sur 29 ont reçu une subvention d'un montant supérieur à 5 000 francs.

Les projets soutenus étaient une fois de plus très divers et allaient de productions radiophoniques ou théâtrales à la production de livres en classe, en passant par des manifestations de rencontre et des expositions. Les projets de prévention du racisme traitaient de l'antisémitisme, de l'exclusion et de l'intégration, de la promotion de la paix et du racisme au quotidien. La préparation de matériel didactique et les activités accompagnant des expositions et des semaines de rencontre ont aussi obtenu des subventions.

Comme les années précédentes, plusieurs représentations du Forumtheater Maralam figuraient parmi les projets subventionnés. En ce qui concerne la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, une demande globale concernant l'offre de semaines d'échanges interculturels destinée aux classes a une fois de plus été acceptée. Cette offre continuant à susciter un très vif intérêt, la demande globale a permis de faciliter la collaboration entre La Fondation Village d'enfants Pestalozzi, les écoles et la FED sur le plan administratif.

Les projets d'éducation aux droits humains subventionnés venaient de tous les degrés scolaires, y compris les gymnases, la formation professionnelle et les hautes écoles pédagogiques. C'était la première fois que ces dernières pouvaient déposer une demande. Les projets avaient trait aux droits de l'enfant, aux droits humains en général et à la prévention de conflits. La mise en œuvre de l'instrument *d'entraînement aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Compasito* a en outre bénéficié d'un soutien en Suisse allemande. Des campagnes d'affichage et des vidéos traitant de ce sujet ont été produites et des activités de développement scolaire traitées sous l'angle des droits de l'enfant, ainsi que des journées de projet et des semaines d'activité ont été organisées.

Evaluation

Pour la première fois après dix ans de pratique, les aides financières allouées aux projets scolaires ont été soumises à une vaste évaluation externe au cours de l'année sous revue. Cette évaluation, qui a été confiée au bureau INFRAS, incluait les aides financières accordées par la *Direction du développement et de la coopération* DDC aux projets qui traitent des interdépendances mondiales. Voici ce qui ressort du rapport final remis par INFRAS fin 2011 :

- les contenus et les objectifs de l'aide financière sont pertinents, mais se trouvent en concurrence avec d'autres thèmes sociétaux d'importance. Si ces aides touchent les écoles, peu d'écoles réussissent toutefois à inscrire durablement ces thèmes dans leurs programmes grâce aux projets après la phase d'aide au démarrage ;
- la gestion des aides financières et le suivi de la *Fondation Education et Développement* FED sont adéquats et les acteurs en sont généralement très satisfaits ;
- des échanges plus soutenus entre la FED, les écoles et les acteurs comme les ONG sont souhaités dans le cadre des aides financières ;
- les conditions posées par la FED à l'octroi d'aides financières sont ressenties comme strictes ;
- l'impact et l'efficacité des aides financières sont généralement jugés positifs par les parties concernées, bien qu'ils soient difficilement mesurables. L'élément déterminant pour dire si les aides financières peuvent contribuer à intégrer les thèmes du racisme, des droits humains et des interdépendances mondiales dans les programmes des écoles est l'engagement des individus, tant parmi le corps enseignant que chez les autres responsables de projet.

Le rapport va être discuté au sein des commissions de projet et du comité directeur de la *Fondation Education et Développement FED* pour en déduire les mesures concrètes à prendre.

Une autre évaluation est actuellement en cours; elle porte sur le projet « Transculturalité dans la formation professionnelle – Forumtheater Rookie » du théâtre Maralam. Ce projet a été conçu avec le soutien financier de l'OFFT et entre 2007 et aujourd'hui, diverses écoles professionnelles spécialisées ont reçu au total 300 000 francs prélevés sur les aides financières destinées aux projets de lutte contre le racisme, pour organiser des représentations dans leurs classes.

En 2011, le SLR a donné, conjointement avec le syndicat Travail.Suisse et la *Fondation Education et Développement FED*, un mandat qui, à l'exemple d'une série de représentations données par Maralam au Centre de formation professionnelle d'Oltten, doit traiter la question d'une éventuelle contribution du Forumtheater à la lutte contre le racisme dans les écoles professionnelles. L'évaluation se fera à titre de projet de suivi à l'Université de Berne dans le cadre du diplôme d'études supérieures en évaluation (*Diploma of Advanced Studies Evaluation*). Une première phase de relevés de données s'est achevée. Les premières conclusions seront disponibles en mars 2012.

4 Relations publiques

Travail avec les médias et manifestations publiques

Les collaboratrices et collaborateurs du SLR interviennent régulièrement lors de séminaires et d'ateliers dans toute la Suisse. Ils participent à des groupes de travail et présentent le travail du SLR dans le cadre de manifestations d'information organisées par les cantons, les communes et les ONG. Ces interventions sont particulièrement demandées dans le cadre des semaines d'action contre le racisme en mars, au cours desquelles de nombreux projets soutenus par le SLR sont réalisés.

Internet et articles de presse

Le site internet du SLR en trois langues (D/F/I) a été entièrement remanié et actualisé en 2011.

Le nombre de visites du site est soumis à une évaluation statistique et les résultats sont utilisés pour améliorer les pages internet.

Les données statistiques relèvent une fréquence de visite du site Internet à hauteur de 145'200 fois. Les pages les plus visitées, mis à part la page d'accueil et la page « actualités », sont celles sur les « Aides financières » (5500 visites), la « Version électronique du répertoire d'adresses » (4800 visites) et parmi les pages « Domaines d'activités », celle consacrée au « Monde du travail » (4700 visites).

Les tierces personnes et les institutions ont la possibilité d'annoncer leurs manifestations sur le site Internet du SLR à condition que celles-ci aient à voir avec le racisme au sens large du terme. Cette offre a été utilisée plusieurs fois en 2011.

Par ailleurs, des informations ponctuelles concernant la lutte contre le racisme et la discrimination ont été envoyées à six reprises aux abonnés du News Service Bund, la plateforme d'information de l'administration fédérale (www.news.admin.ch).

Enfin, le SLR a fait des contributions dans les revues et les médias spécialisés d'autres services (p. ex. *Tangram*, *Newsletter Integration ODM*).

5 Cours de formation

Cours « Le droit contre la discrimination »

En 2011, pour l'organisation des cours « Le droit contre la discrimination raciale », le SLR a, comme pour les années précédentes, mis un spécialiste du domaine, un pour chaque langue, à disposition des partenaires locaux de Suisse romande ou alémanique.

Le SLR a organisé de son côté 4 cours de formation en Suisse alémanique et 2 en Suisse romande. A Lausanne, dans le cadre des activités du Bureau d'intégration de la ville des cours ont été proposés sur la base du matériel fourni par le SLR.. Cette année, les groupes-cibles étaient avant tout les administrations cantonales et communales.

Cours « La gestion de projets pour les chefs de projets »

Pour aider les responsables de projets dans la conception, le financement, la réalisation, le travail de relations publiques et l'évaluation de projets, le SLR a élaboré un cours de gestion de projets en collaboration avec le BFEH et l'OFFT. Cette offre comporte cinq modules : introduction, planification, budgétisation et financement, travail avec les médias et évaluation.

En 2011, les cours ont été proposés pour la troisième fois consécutive en allemand et en français. Il n'y a malheureusement pas eu suffisamment d'inscriptions pour le cours en italien (2 inscriptions) ; le cours a par conséquent été annulé.

Après ces trois années consécutives, les services concernés ont procédé à une évaluation globale de l'offre.⁸

Le retour écrit et oral des participants et participantes au cours a indiqué qu'une grande majorité d'entre eux jugeait le cours de bon à très bon. La présence de représentants et représentantes des différents services de l'administration fédérale a été particulièrement appréciée, car cela a permis aux participants et participantes de discuter directement de leurs projets avec les représentants de l'administration et de mieux comprendre les attentes pour la description d'un projet..

Les participants et participantes ont trouvé l'échange d'expériences et la mise en réseau très enrichissants. Les discussions en plénum leur ont en outre permis d'avoir un retour sur leurs projets de la part de participants œuvrant dans différents secteurs de la société. Ils ont aussi trouvé très utiles la documentation de cours et la bibliographie qui leur ont été remis.

Les 218 participants et participantes au cours entre 2009 et 2011 ont soumis 99 projets (dont 43 au SLR). Sur ces 99 projets, 62 (SLR 32) ont été acceptés, ce qui correspond à un taux d'acceptation de 62,5 % (SLR 74,4 %). (*Texte original en allemand, traduction GS-EDI*).

Pour la première phase-pilote, les trois services fédéraux concernés avaient prévu de réaliser le cours trois fois. Sur la base des expériences faites et de l'évaluation, ils ont décidé de le reconduire après une pause en apportant certaines adaptations (p. ex. l'organiser tous les deux ans, proposer davantage de discussions sur des exemples pratiques et moins de transfert de connaissances et de théorie sur la gestion de projet)

6 Service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Le *Service spécialisé Extrémisme dans l'armée* FS Ex A⁹ reçoit et traite les plaintes pour l'armée. Il propose des services de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information. Ce n'est ni un organe de contrôle, ni un centre de médiation ou un service d'éthique. Il assiste et conseille les personnes appartenant à l'armée et soutient le Département fédéral de

⁸ On trouvera une synthèse des résultats de cette évaluation (en allemand) sur le site Internet du SLR à la rubrique « Cours de formation ».

⁹ Pour des raisons d'efficacité et de synergie, le *Service spécialisé Extrémisme dans l'armée* est rattaché depuis août 2005 au SLR sur le plan administratif. Il mène à bien sa mission au service de l'armée et répond de son activité devant le chef du personnel de l'armée au sein de l'Etat major de l'armée.

la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et ses cadres, quel que soit leur grade, en matière de lutte contre l'extrémisme.

Dans le cadre de sa mission de prévention, ce service propose des cours de sensibilisation et de formation. Il participe notamment à la formation des futurs commandants d'école à l'Académie militaire de l'EPF de Zurich. En 2011, les séquences de sensibilisation à l'intention de la police militaire ont été finalisées. Quelque 150 officiers et sous-officiers de métier, jusqu'au grade de chef de poste, ont reçu un enseignement portant sur les particularités juridiques et techniques des enquêtes concernant l'extrémisme, au cours de quinze séquences organisées en trois lieux différents. Une nouveauté : les travaux préparatoires relatifs à deux unités de formation pour les aspirants officiers et les commandants de compagnie ont démarré. Les deux mandats s'adressent à des acteurs centraux de direction des troupes et représentent par conséquent un jalon important dans la lutte contre l'extrémisme dans l'armée.

La bonne collaboration avec les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du DDPS a permis de traiter efficacement les cas individuels. Pour ce faire, le Service spécialisé Extrémisme dans l'armée étend continuellement son réseau. C'est ainsi qu'il a pu être intégré sans problème dans les structures remaniées du personnel de l'armée DBC 1 en 2011.

7 Perspectives 2012

Thèmes

- Concrétiser la protection contre la discrimination dans la politique d'intégration : pour ce faire, proposer un mandat de coaching en vue d'élaborer les programmes cantonaux d'intégration en tenant compte de la discrimination comme objectif direct et comme thème transversal à prendre en considération dans les structures ordinaires. (mandat CF, commun avec ODM, CdC, KID)
- Formation continue « Le droit contre la discrimination raciale »
- Deuxième édition de l'enquête « Vivre ensemble en Suisse » et premiers résultats
- Etablissement du premier rapport de monitoring du racisme en Suisse
- Travail de suivi « Dialogue avec les musulmans »
- Dans le cadre de l'octroi de subventions, appel d'offres, , évaluation des projets déposés, traitement et suivi des dossiers.

Affaires internationales

- Visite du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- Elaboration du 7e/8e/9e rapport de la Suisse au CERD
- Elaboration et présentation du deuxième Examen périodique universel EPR de la Suisse devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.
- Participation aux travaux relatifs à un système de rapports unifié de l'ONU.

Thèmes internes

- Solution informatique pour la base de données d'adresses
- Mise en place de la gestion électronique des dossiers (Gever)
- Migration du site Internet (dans le cadre de celle du site Internet du SG-DFI)

Formations continues

- Ateliers, journées d'information, plateformes d'échange, etc. dans le cadre des travaux liés aux programmes d'intégration des cantons
- Formation continue « Le droit contre la discrimination raciale »

Publications

- Publication du premier rapport de monitoring (version exhaustive en pdf sur le site Internet, synthèse sous forme de brochure)